

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera

**M. Yaniv Benhamou**

Professeur à l'Université de Genève

intitulée

**LE DROIT À L'OUBLI À L'ÈRE NUMÉRIQUE**

le **lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 18h30**

au Théâtre Les Salons

Rue Bartholoni 6

1204 Genève

Beaucoup a été dit et écrit sur le droit à l'oubli numérique, sans qu'il existe pour autant une définition unique de cette notion.

Pour certains, le droit à l'oubli renvoie à la possibilité d'empêcher qu'une information ne ressurgisse après l'écoulement du temps. Pour d'autres, il s'agit plus largement d'un droit au contrôle de sa vie privée en ligne, incluant notamment l'effacement de données personnelles passées, présentes, voire futures.

L'émergence de nouvelles technologies, telles que la Blockchain et l'Intelligence Artificielle (IA), soulève toutefois de nouveaux défis théoriques et pratiques pour l'exercice de ce droit.

Cette présentation propose ainsi de faire le point sur les principaux enjeux contemporains du droit à l'oubli à l'ère des technologies numériques avancées.

Arnaud Nussbaumer  
Président